

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- N° 001084

Optique Autres

Maladie Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9361 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOUSSAOUI MOUAD

Date de naissance : 08.06.53

Adresse : 79 R^e ZERKOUNI q^e el gen^e 27. Casab

Tél. : 0674 359797 Total des frais engagés : 430,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Brahim EL WAIFI

Spécialiste en O.R.L

Espace Errada 52 Bd Zerktouni Etage 1
(Face Marché des Fleurs) Casablanca

Tél: 0522 226117 / 0522 471244

Date de consultation : 24 JUIN 2022

Nom et prénom du malade : MOUSSAOUI MOUAD Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Rhinitis + Pharyngite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

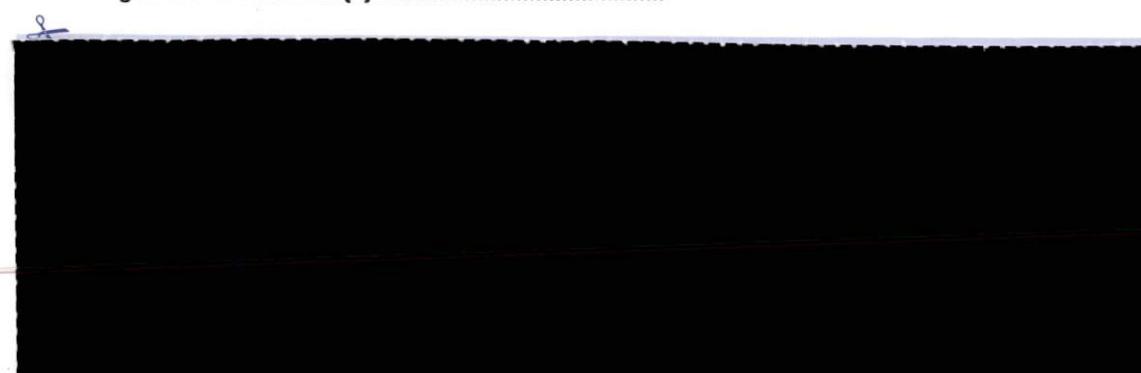
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 JUN 2022	DS		300	DR. Brehin H. L. 24/06/2022 12:44 Spécialiste GDO Samedi 24 Juin 2022 à 12:44 Dr. Brehin H. L. Dr. Brehin H. L.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAMORCIER Tél: 022 27 94 56-CSA 33, RUE TARDIVILLE (EX LAMORCIER) Maiouline BE MOUSA	24/06/22	130.40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

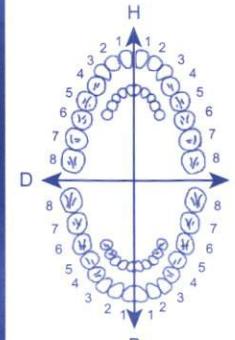
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

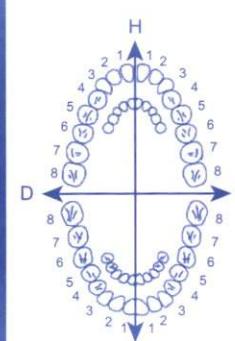
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	PRESCRIPTION COOPER PHARMA LOT : 211007 EXP : PER : 06-2024 PPV : 82,60 DH DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU C MASTICATOIR	PPV: EXP: Lot N°:	DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H 25533412 214335 00000000 000000 D 00000000 000000 35533411 11433553	47,80	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Brahim EL WAFI

SPECIALISTE EN O.R.L.

Maladies et Chirurgies du :
Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Sur Rendez-Vous

الدكتور بraham الوفي

إخلاصي في أمراض وجراحة
الأذن - الحنجرة - الأنف - الوجه والعنق

خريج كلية الطب بباريس

بالموعد

Casablanca, le 24 JUIN 2022 الدار البيضاء، في

MOUSSAOUI NORAD

S.V

- After - 3

82,60 1 cup & pain . 10 31em

- Dagen

47,80 . 2 cup 3 x 1 j

130,40



092039536



Dr. Brahim EL WAFI
Spécialiste en O.R.L

Espace Errada 52 Bd Zerktouni Etage 1
(Face Marché des Fleurs) Casablanca
Tél: 0522 22 61 17 / 0522 47 12 44